



**HAL**  
open science

## Entretien avec Frédéric Gros : la “ guerre diffuse ”

Frédéric Gros

► **To cite this version:**

Frédéric Gros. Entretien avec Frédéric Gros : la “ guerre diffuse ”. Guerres et conflits armés au XXI<sup>e</sup> siècle, pp.249-251, 2018, 9782724623055. hal-03896171

**HAL Id: hal-03896171**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-03896171>**

Submitted on 13 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0 International License

## Entretien avec Frédéric Gros : la « guerre diffuse »

**In:** Benoît Pélopidas (dir.) et Frédéric Ramel (dir.), *Guerres et conflits armés au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris : Presses de Sciences Po, 2018, 277 p.

### **1. À la suite des attentats de 2015, vous insistez sur l'idée de guerre diffuse tirée de votre analyse des états de violence. Pourriez-vous préciser en quoi consiste cette guerre diffuse ?**

Nous sommes assez largement sortis d'un régime de guerre dite « classique » (conventionnelle, extérieure, etc.). On peut faire fond ici sur les grandes théories souverainistes de la guerre, de Bodin à Schmitt, pour dire que la fonction première de la guerre est, au sens propre, de « contenir » la violence. La guerre est en effet essentiellement un opérateur de concentration et de séparation de la violence : elle la concentre, d'une part, en organisant des « batailles », en délimitant des zones et des époques de conflit ; elle institue, d'autre part, un certain nombre de partages décisifs – guerre et paix, combattant et non-combattant, vainqueur et vaincu, criminel et ennemi, intérieur et extérieur, etc. Pour signaler la « sortie » de ce régime de violence comme modalité majeure de règlement des différends entre États-nations, on recourt ordinairement au modèle aménagé de la guerre civile (guerre civile mondiale, globale, etc.), mais il me semble peu adapté : il suppose trop un clivage (communautaire, religieux, idéologique, etc.) sur un même territoire et ne laisse pas assez apparaître la nouveauté des états de violence actuels. La guerre diffuse obéit à des principes inédits. Elle fait tout d'abord valoir un principe de dispersion : l'acte terroriste frappe « n'importe où, n'importe quand, n'importe qui », la violence se dissémine dans des intensités ponctuelles et aléatoires. Le second principe est celui de l'indétermination temporelle : la guerre diffuse nous installe dans une zone grise dans laquelle nous ne sommes ni en guerre ni en paix, mais où plane une menace perpétuelle. Soit la lutte antiterroriste : la « victoire décisive » comme scansion n'y est plus possible. C'est au point où précisément l'absence de nouveaux attentats signifie surtout qu'ils ont été déjoués, et, partant, se réfléchit donc comme intensité maximale des processus de sécurisation. Le troisième principe est celui de la continuité : la guerre diffuse établit une perméabilité structurelle entre le soldat et le civil, le criminel et l'ennemi, l'intérieur et l'extérieur. Enfin, le dernier principe est un principe de contagion : la violence indistincte de l'acte terroriste ouvre la tentation d'une riposte sans limites et « décomplexée ».

**2. Vous appelez de vos vœux une refonte du concept de guerre. Selon quels outils et quels modèles ?**

Mon approche est surtout conceptuelle, ce qui ne signifie pas une élaboration purement abstraite, déductive ou démonstrative. Il ne s'agit, par exemple, avec cette construction du concept de guerre diffuse, ni d'en faire l'expression d'une nature hostile dans le cadre d'une anthropologie fondamentale, ni de la déduire d'une métaphysique de la violence. La méthode que j'emploie est celle, largement inspirée par Weber ou Foucault, d'une ontologie critique de l'actualité, une entreprise historico-philosophique en somme dans laquelle il s'agit d'étudier des séquences historiques, non pour les décrire, mais pour les problématiser : repérer les continuités et les ruptures, constituer ces concepts ou « idéaux-types » qui puissent constituer tout à la fois des grilles de lecture théoriques et des leviers de pratiques politiques.

**3. Si « trop de sécurité tue la sécurité », comment contenir la violence dans le monde contemporain ? Plus précisément, comment garantir la sécurité judiciaire dans un état d'exception ?**

Comme votre question le suggère, il faut commencer par distinguer les sens de la sécurité. Si on étudie son foyer de sens politique (système de garanties par un État), on peut dire que les trois grandes figures classiques de la sécurité sont le juge, le policier et le soldat. Le juge garantit l'exercice de droits fondamentaux (liberté, égalité, etc.) ; le policier garantit à la fois la conservation des propriétés et des corps, et la tranquillité publique ; enfin, le soldat garantit l'intégrité et l'indépendance d'un territoire contre des menaces extérieures. On a déjà dit combien, dans le cadre des guerres diffuses, la sécurité policière et militaire formaient un mixte dans le cadre de conflits globalisés. Quand je dis que « trop de sécurité tue la sécurité », je veux dire que le propre d'un régime « sécuritaire », c'est d'organiser – dans le cadre d'un « état d'exception » qui ne peut que se recontinuer indéfiniment puisque la guerre diffuse ne connaît pas la scansion de la « paix » comme état juridique séparé – la suprématie de la sécurité policière sur la sécurité juridique, de telle sorte que les libertés fondamentales se trouvent mises en péril (mesures de contrôle abusives, gardes à vue non réglementées, arrestations arbitraires, etc.).

**4. Vous venez de publier un livre consacré à la désobéissance. Y aurait-il un lien entre cette réflexion sur la désobéissance et votre idée de guerre diffuse ? Quelles sont les conditions de possibilité d'une désobéissance fructueuse en situation de guerre diffuse ?**

Pour répondre positivement à votre question, je dois d'abord pratiquer une inversion. Au fond, ce livre sur la désobéissance porte d'abord sur l'obéissance. Il s'agit en effet de retrouver des styles éthiques différenciés d'obéissance, afin d'en extraire des postures de désobéissance tout aussi diversifiées, le tout pour éviter de se laisser fasciner par la geste unique de la révolte. Il existe tant de manières de désobéir. Ce qui est certain, c'est qu'en travaillant d'abord sur le concept de guerre, dans sa dimension plus culturelle qu'historique, j'ai été amené à poser le problème de l'obéissance. L'expérience militaire constitue en effet, avec la religion, une des deux grandes matrices de l'obéissance en Occident, d'une obéissance inconditionnelle qui fait l'épreuve de son authenticité en acceptant les ordres les plus durs et les plus inhumains. Je suis frappé par la manière dont la deuxième grande révolution militaire – je veux parler, après la révolution hoplitique, de celle des siècles classiques, marquée par la massification des armées, l'apparition des armes à feu, le développement d'un « art savant de la guerre » – a fait naître un style d'obéissance aveugle, mécanique, dont témoigne par exemple Voltaire quand, dans son *Candide*, il fait le portrait du fantassin prussien en automate. Par la suite, les guerres devenant « nationales », cette obéissance prend davantage le visage éthique d'une ferveur, d'un sacrifice à sa patrie, alors qu'au même moment (c'est tout le tragique de la première guerre mondiale), la guerre s'est « modernisée » et est devenue un massacre industriel (une « boucherie »). Ces obéissances sont elles-mêmes bien éloignées de l'obéissance de l'hoplite grec, toute de cohésion et de solidarité. Or, en reprenant ces exemples, on voit que des formes diverses de désobéissance apparaissent : l'hoplite désobéit quand, pour jouer au héros, il quitte son rang pour aller provoquer un adversaire en combat singulier, mettant alors en danger la phalange ; le poilu de 1917 désobéit quand, refusant l'absurdité des grandes offensives inutiles et meurtrières, il se mutine. Il faudrait donc examiner comment les guerres diffuses suscitent aussi un nouveau style d'obéissance et de désobéissance. On pourrait repérer par exemple la dialectique qui fait passer du geste de rupture, de brisure par rapport à son quotidien, du candidat au djihad (au moment où il devient un engagé volontaire) à des formes d'obéissance fanatique nourrie par un endoctrinement constant. Mais on peut aussi considérer que certains « lanceurs d'alerte » peuvent représenter des moments de dissidence éclairée face à des processus de sécurisation indéfinie, illimitée, où le contrôle – parce qu'il est soutenu par une technique qui trouve dans son seul fonctionnement l'étendue de son sens – devient lui-même incontrôlable.